

Mercredi 8 Mai 2019

FLINS sur SEINE (78)

Parc Jean Boileau (Hôtel de Ville)

GPS : Latitude : 48.9614982605 - Longitude : 1.87077999115

EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC

CONTROLE VETERINAIRE A L'ENTREE (arrêté préfectoral du 22/09/2008)



CACS de la S.C.C.

HORAIRES
Entrée des chiens : 8 h 00
Début des jugements : 9 h 30

CONFIRMATION SEULE voir en page 3
Clôture officielle : 16 Avril 2019 (date de réception)
2^e clôture (uniquement internet) : 22 Avril 2019 minuit (avec majoration des tarifs - voir page 3)

BEST IN SHOW : Baby - Puppy - Jeunes - Vétérans et Meilleurs de groupe
voir récompenses en page 4

INFORMATION AUX EXPOSANTS
TOUTE CONSIGNE NON RESPECTÉE ENTRAÎNERA LE REFUS DE L'ENGAGEMENT

ENTREE GRATUITE
SORTIE LIBRE
après le jugement

RENSEIGNEMENTS :
01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44 - scif@wanadoo.fr

EXPOSITION SANS CAGE

JURY PRESSENTI
LA LISTE DES JUGES PEUT ÊTRE MODIFIÉE SUIVANT LE NOMBRE DES ENGAGEMENTS ET LES INDISPONIBILITÉS DES JUGES.
Sous jugement étranger, s'assurer qu'un confirmateur sera présent le jour de l'exposition pour la confirmation

1 ^{er} Groupe	6 ^e Groupe
Berger Belge Malinois, Laekenois, Tervueren, Groenendael Marie-France VARLET Chien de Berger des Shetland, Lancashire Heeler Roger BARENNE Bergers Blanc Suisse, Portugais, de Majorque, Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes Néerlandais, Collie (Poil Court, Poil Long), Schipperke Michel MOCQUE Bergers Australiens, Allemand, de Beauce, de Brie, Bergamasque, de la Maremme et des Abruzzes, de Russie Méridionale, Polonais de Plaine, Croate, des Tatras, de Picardie, des Pyrénées (Face Rase, Poil Long), Chien Loup Tchecoslovaque, Chien de Berger Roumain (Mioritza, des Carpathes), Komondor, Kuvasz, Mudi, Puli, Pumi, Tchouvatch Slovaque, Bearded Collie, Chien de Berger Catalan, Border Collie, Bouvier Australien, Bouvier Australien Courte Queue, Kelpie Australien, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Bobtail, Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke Salvatore GIANNONE	Anglo Français de Petite Vénerie, Ariégeois, Bleu de Gascogne (Basset Bleu, Grand Bleu, Griffon Bleu, Petit Bleu), Gascon Saintongeois, Basset de Westphalie, Basset Artésien Normand, Chien d'Artois, Dalmatien, Fauve de Bretagne (Basset, Griffon), Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Harrier, Billy, Basset Suédois, Fox Hound Anglais, Foxhound Américain, Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Grand Anglo Français (Blanc et Noir, Blanc et Orange, Tricolore), Poitevin, Brachets Allemand, de Styrie à Poil Dur, Noir et Feu, Polonais, Tyrolien, Griffon Vendéen (Briquet, Grand Basset, Grand Griffon, Petit Basset), Chien à Loutré, Chiens Courants Suisses, de Bosnie à Poil dur, de Halden, de Hamilton, de Hygen, de Montagne du Monténégro, de Schiller, Slovaque, de Transylvanie, Polonais, d'Istrie (Poil Dur, à Poil Ras), du Smaland, Espagnol, Finlandais, Grec, Italiens, Norvégien, Serbe, Tricolore Serbe, Posavatz, Basset des Alpes, Rhodesian Ridgeback, Chiens de Rouge de Bavière et du Hanovre, Chien de Saint Hubert, Chien N. Et F. pour la Chasse au Raton, Griffon Nivernais, Porcelaine Jean-Jacques DUPAS
Affenpinscher, Pinscher Allemand (Pinscher Moyen), Pinscher Autrichien, Pinscher Nain, Schnauzer Moyen, Schnauzer Géant, Schnauzer Nain Richard CALLOC'H Chien de la Serra da Estrela, Cimarón Uruguayen, Dogue de Majorque, Mâtin Espagnol Michel MOCQUE Dogue de Bordeaux Anne DYTRYCH Dogue Allemand, Bouvier Bernois, Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse, Bulldog, Bullmastiff, Mastiff, Dogue du Tibet, Saint Bernard, Chien de Montagne de l'Atlas, Landseer, Terre Neuve Sylviane TOMPOUSKY Rottweiler Roger BARENNE Terrier Noir Russe Christophe COPPEL Bergers d'Asie Centrale, de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, du Caucase, du Karst, Sarplaninac, Boxer, Broholmer, Berger de l'Europe du Sud Est, Chien de Ferme Dano-Suédois, Dobermann, Chien de Berger d'Anatolie, Chien de Castro Laboreiro, Presa Canario, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo, Cane Corso, Léonberg, Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées, Dogue Argentin, Hovawart, Mâtin Napolitain, Shar Pei, Smous des Pays Bas, Tosa Christiane LAFAY	7^e Groupe SPECIALE LANGHAAR, GRAND EPAGNEUL de MUNSTER, PETIT EPAGNEUL de MUNSTER, Braque Saint Germain (race invitée), Barbu Tchèque, Braque Slovaque à Poil Dur, Pudelpointer, Drahthaar, Chien d'arrêt Portugais, Braques Allemand, d'Auvergne, de l'Ariège, de Burgos, de Weimar, du Bourbonnais, Français (Gascogne, Pyrénées), Italien, Spinone, Hongrois (Poil Court, Poil Dur), Epagneul Breton, Stichelhaar, Chien d'arrêt Danois Ancestral, Chien d'arrêt Frison, Chien de Perdrix de Dreente, Epagneul de Pont Audemer (race invitée), Epagneuls Bleu de Picardie, Picard, Français, Griffon Korthals, Pointer Anglais, Setter Anglais, Setter Gordon, Setter Irlandais Rouge, Setter Irlandais Rouge & Blanc Christian JOUANCHICOT
2^e Groupe Airedale, Bedlington, Border, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich, Sealyham, Terrier Australien, Terrier Australien à Poil Soyeux, Terrier Brésilien, Toy Terrier, Terrier Irlandais, Terrier Irlandais à Poil Doux, Terrier Irlandais Glen Of Imaal, Terrier Japonais, Terrier Kerry Blue, Terrier Tchèque, Welsh Terrier Christophe COPPEL Staffordshire Bull Terrier Christiane LAFAY Bull Terrier, Bull Terrier Miniature, Staffordshire Terrier Américain Richard CALLOC'H Terrier de Chasse Allemand, Terrier du Révérend Russell, Terrier Jack Russell, Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Skye Terrier, Terrier Ecosais, West Highland White Terrier, Fox Terrier (Poil Dur, Poil Lisse), Yorkshire Terrier Roger BARENNE	8^e Groupe Barbet, Chien d'eau Espagnol, Chien d'eau Frison, Chien d'eau Portugais, Chien d'eau Romagnol, Chien d'Oysel Allemand Christian JOUANCHICOT SPECIALE SPANIEL : Clumber Spaniel, Cocker Spaniel Américain, Cocker Spaniel Anglais, English Springer Spaniel, Welsh Springer Spaniel, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Irish Water Spaniel, Chien d'eau Américain, Koikerhondje, Golden Retriever, Retriever du Labrador, Retriever à Poil Boucle, Retriever à Poil Plat, Retriever de la Baie de Chesapeake, Retriever de la Nouvelle Ecosse Yvette CHAVERNAC
3^e Groupe Akita Américain Sylviane TOMPOUSKY Chow Chow Roger BARENNE SPECIALE CHIENS NORDIQUES : Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais, Akita, Chiens d'élan Norvégien et Suédois / Jämthund, Chien d'ours de Carélie, Chien du Groenland, Chien Finnois de Laponie, Esquimaux, Chien Norvégien de Macareux, Hokkaido, Kai, Kishu, Laikas (de Sibérie Occidentale, de Sibérie Orientale, Russo Européen, de Yakoutie), Jindo Coréen, Lapphund Suédois, Samoyède, Shiba, Shikoku, Spitz de Norrbotten, Spitz des Visigoths, Spitz Finlandais, Spitz Japonais, Basenji, Bangkaew de Thaïlande, Chien de Canaan, Husky de Sibérie, Podenco Canario, Podengo Portugais, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Ibicenco, Chien de Taiwan, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Chien du Mexique, Chien du Pérou, Eurasier, Malamute de l'Alaska Christian LENEUF Spitz Allemands, Volpino Italien Christophe COPPEL	9^e Groupe SPECIALE BICHON A POIL FRISE, BICHON BOLONAIS, BICHON HAVANAIS, BICHON MALTAIS, PETIT CHIEN LION, Caniches Guillaume TYTGAT Cavalier King Charles, King Charles Christian JOUANCHICOT Bouledogue Français, Carlin, Terrier de Boston Sylviane TOMPOUSKY Chien Chinois à Crête, Chihuahua, Coton de Tuléar Christiane LAFAY Kromfohrlander, Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois, Epagneul Tibétain, Labasa Apso, Shih Tzu, Terrier Tibétain Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe, Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon Jean-Jacques DUPAS
4^e Groupe Teckels Marie-France VARLET	10^e Groupe Barzoï Sylviane TOMPOUSKY Lévrier Hongrois, Azawakh, Lévrier Espagnol, Lévrier Polonais, Sloughi, Greyhound, Lévrier Afghani, Saluki, Petit Lévrier Italien, Lévrier Ecosais, Lévrier Irlandais, Whippet Christophe COPPEL
5^e Groupe	Races non reconnues par la F.C.I. Barbado de Terceira, Cao de Gado Transmontano Roger BARENNE Bulldog Continental Sylviane TOMPOUSKY Chien Particolore à Poil Frisé Guillaume TYTGAT Chien Fonnese, Cursinu, Briquet de Provence, Bruno Saint-Hubert Français, Epagneul de Saint Usuge, Ratier de Prague Jean-Jacques DUPAS Berger Américain Miniature Michel MOCQUE

Engagements internet - paiement sécurisé <http://www.sc-if.org - cedia.fr>
(Pour les Classes Champion et Travail, le titre doit être validé par CEDIA)
les engagements non payés ne seront pas pris en compte

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL de L'EXPOSITION

L'Exposition se tiendra à Flins sur Seine
Parc Jean Boileau (Hôtel de Ville) le mercredi 8 Mai 2019
GPS : Latitude : 48.9614982605 - Longitude : 1.8707799915

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30.

SORTIE DES CHIENS – Sortie libre après les jugements.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans l'enceinte de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants). Après passage au contrôle vétérinaire, seuls les chiens ayant la marque du contrôle seront acceptés sur les rings pour les jugements.

ANNULLATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société organisatrice, même si l'exposant ne peut pas se présenter. Seuls les engagements payés seront pris en compte. Pour les engagements internet, la société canine demandera un euro supplémentaire par transaction pour les frais bancaires et administratifs. Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier.

Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. Ils peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont admis à l'Exposition les chiens dont l'inscription a pour but d'être une demande pour inscription à titre initial ou pour inscription au livre d'attente. Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

- Seront refusés :
- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
 - les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
 - toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

la date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant).

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Unionner Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS – Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute) et appartenir au même propriétaire.

LOT D'AFFIXE – (Inscription sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Inscription sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – (Inscription sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont ni jugés ni confirmés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La date de clôture officielle est fixée au 16 avril 2019 (date de réception). Tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé.

2^e clôture au 22 avril 2019 minuit uniquement pour les engagements par internet avec majoration des tarifs (voir page 3).

En cas de demande d'annulation avant la date de clôture officielle, un remboursement sera fait moins 10% ; passée cette date, il n'y aura plus d'annulation, ni de modification induisant un changement de tarif.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^o des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'exposition. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^o des chiens. – (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire"
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE / MEILLEUR CHIEN DE SEXE OPPOSÉ AU MEILLEUR DE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race et pour le titre de meilleur de sexe opposé au meilleur de race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) C.I. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

EN PLUS D'UNE VACCINATION ANTIRABIQUE VALIDE, TOUT CHIEN PROVENANT D'UN PAYS TIERS, À L'EXCEPTION DES PAYS FIGURANT DANS LA LISTE SUIVANTE :

Andorre, Antigua et Barbuda, Argentine, Aruba, Australie, Bahrein, Barbade, Bélarus, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Curaçao, Émirats Arabes Unis, États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Gibraltar, Groenland, Îles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Îles vierges américaines), Fidji, Hong Kong, Île de l'Ascension, Îles BES (Bonaire, Saint-Eustache et Saba), Îles Caïman, Îles Falkland, Îles Féroé, Îles vierges britanniques, Îles Wallis et Futuna, Islande, Jamaïque, Japon, Liechtenstein, Macédoine (ancienne République yougoslave de Macédoine), Malaisie, Maurice, Mexique, Monaco, Montserrat, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Polynésie Française, Russie, St Christophe et Nevis, Ste Hélène, Ste Lucie, San Marin, St- Martin, St Pierre et Miquelon, St Vincent et les Grenadines, Singapour, Suisse, Taïwan, Trinité-et-Tobago, État de la Cité du Vatican, Vanuatu)

doit également avoir subi un **titrage sérique des anticorps antirabiques** effectué sur un échantillon de sang prélevé au moins 30 jours après la vaccination dans un laboratoire agréé UE (le résultat de ce titrage doit être supérieur ou égal à 0,5UI/ml).

A compter du 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages). les chiens disposant d'un n° de pedigree étranger et vivant en France doivent être inscrits à l'I-CAD (anciennement SIEV ou SCC)

FLINS sur SEINE (78) : Mercredi 8 MAI 2019

EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES

avec attribution du CACS de la SCC

DEMANDE D'ENGAGEMENT

à envoyer à SCIF - ENVA - EXPO FLINS

Bât. Létard - 7 av du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort cedex

Pas d'envoi en recommandé

Les engagements par fax ou mail ne seront pas pris en considération

CLOTURE OFFICIELLE : 16 avril 2019

(date de réception)

tout engagement courrier parvenant après cette date sera refusé

Entrée des chiens : 8 h 00
début des jugements : 9 h 30

EXPOSITION SANS CAGE

les engagements internet imprimeront une E-carte
les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

MARDI 7 MAI 2019

Séance de confirmation

Sauf berger allemand, border collie et jagdterrier

feuille d'inscription sur www.sc-if.org

Renseignements :

01 41 79 33 50 - 07 89 41 88 44

scif@wanadoo.fr

N° tatouage ou transpondeur :

Nom du chien : _____

N° Livre d'Origines : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____ Sexe : M - F

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Colliers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Épagneul Japonais, Épagneul nain Continental
---	---	---	---	---

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Indiquez ci-dessous la classe d'engagement

- Intermédiaire
- Ouverte
- Travail
- Champion
- Jeune
- Puppy
- Baby
- Vétéran
- Meute
- Confirmation avec exposition (gratuit)
- Ne concourant pas

Tout chien inscrit en classe champion ou travail sans justificatif sera mis en classe ouverte

tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit en classe ouverte ou jeune, suivant son âge.

(toute consigne non respectée entraînera le refus de l'engagement)

● IMPORTANT : à joindre avec la demande d'engagement

- copie de la carte d'identification I-CAD
- copie de la vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie
- copie de la carte d'adhérent SCIF 2019 (si tarif adhérent appliqué)
- copie des attestations pour engagements en classe travail ou champion
- chèque à l'ordre de SCIF (pas de chèque étranger)

Vous recevrez votre carte d'exposant environ 1 semaine avant l'exposition (engagements courrier uniquement)
Les cartons d'exposant seront à retirer sur le ring

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : _____ (N'oubliez pas de signer la feuille d'engagement)

Réservé à la SCIF :
Date : _____ n° d'arrivée : _____
Classe : _____

Signature du propriétaire :

Inscription sur place pour : Jeune Présentateur : 8 €

Paire (même propriétaire) : 10 € - Couple (même propriétaire) : 10 €

Lot d'affixe et lot de reproducteur 10 € - (voir définition dans le règlement)

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien. pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire. pour bénéficier du tarif membre, joindre la photocopie de la carte d'adhérent SCIF 2019 (ne pas confondre avec la carte de votre club de race)

	DROITS D'ENTRÉE		du 17/04 au 22/04 Uniquement internet	
	Les engagements au tarif adhérent se feront uniquement par courrier	Courrier et internet au 16/04 non membre		Uniquement courrier au 16/04 membre scif
1 ^{er} chien (catalogue compris)		34 €	32 €	44 €
2 ^e chien		30 €	28 €	38 €
3 ^e chien		25 €	23 €	33 €
Suivants (chacun)		20 €	20 €	30 €
Baby, Puppy, Vétéran		18 €	17 €	28 €
Chien ne concourant pas ne sera ni jugé ni confirmé		8 €	8 €	8 €
Meute avec 6 chiens en individuelle même propriétaire		64 €	60 €	74 €
Chien supplémentaire dans la meute même propriétaire		15 €	13 €	25 €
Accompagnateur		Gratuit		

Adhésion SCIF 2019 (donne droit au tarif membre ci-dessus)

ADHÉSION ou RENOUELEMENT N° adhérent : _____

2^e personne : N° adhérent : _____

Nom _____ Prénom _____

Simple : 17 € - Couple (même adresse) : 18 € Paiement par chèque séparé

PAIEMENT par chèque bancaire
banque _____ chèque n° _____ montant _____

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

RECOMPENSES (tous ces prix ne sont pas cumulables)

à chaque CACS et RCACS,

à chaque BABY, à chaque PUPPY, à chaque VETERAN exc,

aux 1^{er} et 2^e exc en classe JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION.

Sur le ring d'honneur,

récompenses pour les trois premiers de chaque jugement

Jeunes Présentateurs, Couples, Paires,

Lots d'Affixe, Lots de reproducteurs, Meutes,

Babies, Puppies, Jeunes, Vétérans et meilleurs de groupe.



Il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de se conformer aux arrêtés de la loi du 6 janvier 1999.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre obligatoirement le justificatif)

CLASSE TRAVAIL (donnant droit à l'attribution du CACS)
Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB
Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{er} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien
Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière
• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)

Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 Juges différents.

CLASSE CHAMPION

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture officielle.

Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA F.C.I.

CLASSE TRAVAIL : « Pour inscrire un chien en classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une copie du certificat de la F.C.I. sur lequel seront confirmés - cette confirmation étant faite par l'Association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou propriétaire du chien - que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière ».

CLASSE CHAMPION : « Pour inscrire un chien en classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement ».

- un titre de Champion International de la F.C.I.
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins 2 récompenses dans un pays membre de la F.C.I.)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la F.C.I. ne peuvent pas être acceptés.



RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

Vous élevez des champions,
nous les sublimes.

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE
est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise : sa formule ciblée permet de maintenir la masse musculaire (associée à un exercice régulier), tout en garantissant une peau et un pelage sains.



SHOW PERFORMANCE